

RTP 11 36p

LES COMMENCEMENTS
DU COLLÈGE DE FRANCE

(1529-1544)

par ABEL LEFRANC

EXTRAIT DES MÉLANGES D'HISTOIRE OFFERTS
A HENRI PIRENNE

Bibliothèque Maison de l'Orient



129985

A. M. Salomon Reinach, de l'Institut
Cet essai sur nos bons humanistes de la Renaissance
qu'il continue,
Avec mes sentiments de vieille amitié,
A. L.

LES COMMENCEMENTS DU COLLÈGE DE FRANCE (1529-1544)

par ABEL LEFRANC

LE Collège des lecteurs royaux, qui est devenu le Collège royal puis le Collège de France, a été fondé par le roi François I^{er} au début de 1530. Depuis bientôt quatre siècles, il n'a jamais interrompu, même aux heures les plus difficiles de notre histoire, sa double mission d'enseignement et de labeur scientifique. A travers tant de crises politiques et de vicissitudes du goût public, il est demeuré constamment fidèle aux principes qui avaient présidé à sa création, à l'aurore de la Renaissance française. Érigé en face de l'Université de Paris, alors obstinément fermée aux méthodes comme aux disciplines nouvelles, il a poursuivi sans défaillance, dans les domaines les plus divers de la science, la tâche de recherche libre et désintéressée qui lui avait été confiée par le Père des Lettres, sur les instances d'un Guillaume Budé et d'autres nobles esprits.

L'heure est peut-être favorable, puisque s'approche le quatrième centenaire de l'institution, de tenter quelques études nouvelles sur son histoire et, en particulier, sur ses origines et son premier fonctionnement. Nous voudrions examiner ici divers aspects de cette période du début, de 1529 à 1544, ou environ, en prenant pour point de départ l'ouvrage que nous avons publié sur la matière, il y a un peu plus de trente ans¹. Faire connaître certaines données qui peuvent, aujourd'hui, s'ajouter à tout ce que l'on savait alors : tel est le dessein poursuivi dans les pages qui suivent.

* * *

Une première question se pose : la date qui a été admise par le plus grand nombre des historiens, et que nous avons adoptée

1. *Histoire du Collège de France, depuis ses origines jusqu'à la fin du premier Empire*. 1 vol. in-8° de XIV-332 pages, Paris, Hachette, 1893.

nous-même, doit-elle être acceptée définitivement et sans conteste ? On sait qu'aucun acte royal relatif à la création du nouveau Collège n'a pu être découvert jusqu'ici. Or, bien des indices tendent à faire croire qu'une telle pièce n'a pas dû exister. Tout indique que l'institution a commencé à fonctionner sans grand apparat, sans charte solennelle, en évitant les manifestations inutiles, pour ne pas exciter les colères et surtout l'opposition de l'Université et de la gent sorbonnique.

Le plus ancien " rôle des expéditions commandées par le roi " pour le paiement du traitement des lecteurs royaux qui nous soit parvenu, est daté du 27 mars 1531. D'autre part, les divers témoignages contemporains que nous avons eu l'occasion de citer¹ semblent bien rapporter le premier fonctionnement des nouvelles chaires de grec, d'hébreu et de mathématiques aux premiers mois de l'année 1530².

Un curieux texte, publié en 1903 par M. Henri Omont, nous apporte à ce sujet certaines précisions nouvelles. Il s'agit d'une lettre écrite par François I^{er} à l'évêque de Bayeux, Lodovico Canossa, qui était, on le sait, d'origine italienne.

En voici le texte³ :

Lettres du Roy à Mons^r de Baieux pour recouvrer de luy ung homme qu'il a en son service, sçavant en langue grecque, pour faire les leçons grecques publiques que ledict s^r entend fere fere en son nom à Paris.

Monsieur de Bahyeulx, deux ans ou environ que ayant esté adverty par M^e Guillaume Budé, maistre de mes Requestes, que M^e Jacques Tusan estoit tout tel et de la sorte qu'il le me failloit pour me servir au Colliege, que je veuil faire et entendz fonder en ceste ville de Paris, je luy feiz dire par lediçt Budé que je le retenois pour ung des lecteurs et precepteurs de langue grecque; et pour ce que je veuil donner ordre au commencement dudiçt Colliege, j'ay ordonné estat et sallaire tant audiçt Tusan que aucuns aultres doctes et sçavans personnaiges. Et comme, depuis quelque peu de temps en ça, vous avez retiré en vostre maison lediçt Tusan, pour vous servir de luy en l'exercice de lettres, à ceste cause je vous pry, en preferant le bien publicq au particulier, comme je suis seur que vous voudrez bien faire, vous soiez contant

1. *Op. cit.*, chap. III.

2. Le professeur de mathématiques, Oronce Finé, débuta probablement un peu après les deux professeurs de grec, Danès et Toussaint, et les deux professeurs d'hébreu, Vatable et Guidacerius. Paul Paradis, le troisième lecteur d'hébreu, dut débiter seulement en 1531.

3. *Le premier professeur de langue grecque au Collège de France, Jacques Toussaint (1529)*, dans la *Revue des Études grecques*, publiée par l'Association pour l'encouragement des études grecques. 1903, pp. 417-19.

me laisser lediët Tusan pour mondiët Colliege, vous advisant bien que, pour l'amour de vous, je le feray traitter de la sorte qu'il aura occasion de s'en contenter. Si vous prie le vouloir ainsi le faire, et vous me ferez bien service en ce faisant. Et à Dieu, Mons^r de Bayeux, qui vous ayt en sa garde.

Escrit à Paris, le XXIX^e jour de novembre 1529.

Ainsi, à la fin de novembre 1529, le roi demandait à l'évêque de Bayeux de se séparer de l'helléniste Jacques Toussaint ou Tusan, qui vivait auprès de lui, et de l'envoyer à Paris pour y occuper une des chaires de langue grecque du futur Collège. Le souverain est donc, à cette date, sur le point de réaliser le dessein dont il était question depuis 1517 dans l'entourage royal. L'état et le salaire des futurs professeurs sont déjà ordonnés. Il est permis de penser que les cours ont commencé dans les mois qui ont suivi, c'est-à-dire au début de l'année 1530. On remarquera que la lettre royale nous montre, une fois de plus, Guillaume Budé intervenant activement dans l'organisation et le recrutement de l'institut projeté. Toussaint se trouvait désigné par lui depuis 1527.

D'autre part, le milieu d'humanistes groupés à Bayeux autour de Lodovico Canossa et la personne même de cet évêque lettré nous sont devenus plus familiers, grâce aux recherches de M. Pierre Bourdon, jeune érudit de valeur, trop tôt enlevé aux études historiques¹. Dans un travail publié en 1912², Pierre Bourdon nous présente une esquisse de la curieuse existence de l'évêque de Bayeux. Ce noble Véronais, né en 1476, vécut d'abord à la Cour d'Urbin, où il rencontra, auprès du duc Guidobaldo, Bembo, Bernardo Bibbiena, Jules de Medicis, Ottaviano et Federigo Fregoso, Baldassare Castiglione, et des femmes d'élite telles que la duchesse Elisabeth Gonzague et Vittoria Colonna.

Un entretien de cette séduisante société, l'une des plus exquises qui furent jamais, revit dans l'admirable dialogue de Castiglione : *Il Cortigiano*, publié en 1506. Canossa en est le principal interlocuteur : c'est lui que la duchesse charge de faire le portrait du parfait homme de Cour. Diplomate né, il est envoyé par le duc d'Urbin

1. M. Pierre Bourdon, agrégé d'histoire, avait été l'un des meilleurs étudiants de la Conférence d'histoire littéraire de l'École pratique des Hautes Études que j'ai l'honneur de diriger. Devenu, en cette qualité, membre de l'École française de Rome, il y passa trois ans, poursuivant avec activité des études sur le *Concordat de François I^{er} et son application durant le XVI^e siècle*. Professeur au Lycée de Caen, il mourut dans cette ville au commencement de 1915, laissant inachevé cet important travail.

2. *Nouvelles recherches sur Lodovico Canossa, évêque de Bayeux, 1516-1531*. Extrait du *Bulletin historique et philologique* de 1911, Paris, Imp. Nat., in-8°, 1912.

en qualité d'ambassadeur à Venise. On le trouve ensuite au service de la Cour de Rome, comme Bembo et comme Bibbiena. Jules II l'employa beaucoup; Léon X l'envoya comme nonce en Angleterre et en France pour négocier la paix entre Henri VIII et Louis XII, puis le maintint auprès de François I^{er} pendant toute la période qui vit Marignan, l'entrevue de Bologne, les négociations du Concordat.

Devenu évêque de Bayeux au cours de sa nonciature, Canossa se décida à passer au service du roi de France, qui en fit son ambassadeur à Venise de 1523 à 1528¹.

Ne parlons ici que de l'évêque de Bayeux et de l'action fort appréciable qu'il exerça sur les études savantes. C'est lui qui eut le premier, dès novembre 1516, l'idée de faire venir et de fixer Érasme en France, avant François I^{er} lui-même, dont les offres, qui furent également déclinées par l'illustre Hollandais, datent seulement de février 1517, comme nous avons eu l'occasion de le démontrer précédemment. On se rappelle que le roi, en appelant Érasme dans son royaume, songeait à lui confier la direction de son futur collège. Quoi qu'il en soit, n'ayant pu attirer chez lui le prince des écrivains de la Renaissance, Canossa prit soin de grouper dans son évêché normand plusieurs des humanistes français les plus notables de son temps, auxquels il procura prébendes et bénéfices : Germain de Brie, devenu son vicaire général, Gilbert de Charpaignes, son familier et continuel commensal, fait par lui plus tard chanoine et sous-doyen du chapitre et son vicaire général, Jacques Toussaint ou Tusan, qui fit partie de la maison de l'évêque.

La situation faite à Bayeux à ce dernier savant était exactement celle que Canossa avait proposée à Érasme en 1516. Jusqu'en 1531, Toussaint resta le familier de Canossa, — c'est-à-dire jusqu'au moment où celui-ci résigna son évêché et partit pour l'Italie, — tout en professant déjà à Paris parmi les lecteurs royaux.

Il apparaît donc que l'évêque de Bayeux avait créé dans sa ville épiscopale, grâce à des assignations de pensions et à des collations de prébendes, un cercle d'humanistes antérieur au Collège de France.

1. Voyez, outre l'étude de Bourdon, celle d'Émile PICOT, *Les Italiens au service de la France* dans *Bull. italien*, 1901, pp. 270-275, et l'ouvrage de M^{me} Corinna MIGLIORANZI, *Lodovico Canossa, Città di Castello*, 1907. En 1525, l'action de Canossa a été considérable dans notre politique extérieure.

Canossa, qui possédait des manuscrits grecs très précieux, a certainement favorisé, dans notre pays, le goût des recherches érudites. " Il a pu servir d'intermédiaire, observe M. Bourdon, entre les lettrés français qu'il protégeait ou fréquentait et les centres italiens, particulièrement vénitiens, d'humanisme... On voit que Canossa, faisant appel à Érasme et à des Français, avait compris que l'humanisme n'était pas chose exclusivement italienne. Il faut d'autant mieux le remarquer que, par ailleurs, il n'avait pas hésité à faire entrer dans son chapitre beaucoup d'Italiens. "

Au reste, la part des éléments italiens dans cette histoire des origines du Collège de France, ne saurait être passée sous silence. Il convient de rappeler que parmi les six premiers lecteurs royaux, deux étaient Italiens d'origine: A. Guidacerius et Paul Paradis, dont le véritable nom était Canossa. Deux autres professeurs, nommés un peu plus tard: F. Vicomercato et Vidus Vidius, dont nous parlerons plus loin, appartenaient à la même nationalité. Il est remarquable que, sur onze lecteurs nommés de 1530 à 1542, six étaient d'origine étrangère¹. On voit assez par ce chiffre avec quelle ampleur François I^{er} avait appliqué, d'accord avec Guillaume Budé, son inspirateur, le principe qui fut adopté dès le début d'associer les savants des autres nations à l'œuvre d'enseignement public inaugurée en 1530.

*
* *

Primitivement, la langue et la littérature latines ne figuraient pas dans les cadres de la fondation. Ce ne fut qu'en 1534 que la chaire de latin vint s'ajouter à celles de grec, d'hébreu et de mathématiques, grâce à la nomination d'un humaniste luxembourgeois, Barthélemy Latomus d'Arlon (1498 ?-1570). La vie de ce premier professeur d'éloquence latine au Collège royal était assez peu connue jusqu'à une époque toute récente.

Étudié d'abord par M. L. Roersch avec une exacte érudition², Latomus a été de nouveau l'objet, quinze ans plus tard, d'une ample et fort remarquable monographie, restée malheureusement

1. Il faut y comprendre le Luxembourgeois Barthélemy Latomus et le Flamand J. Strazel. Je tiens de M. Michonis que ce fait, relevé par lui dans mon ouvrage, lui a donné l'idée de la fondation qu'il a faite par testament au Collège de France, en vue d'appeler des savants étrangers à y professer temporairement, " toutes les fois que ce sera possible ".

2. *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, t. XIV, n^o 7, 1887 (47 pages).

inachevée et, d'autre part, très difficile à rencontrer aujourd'hui¹. Son auteur, M. E. Wolf, au prix de longues recherches, avait réussi à grouper tous les renseignements désirables sur cette curieuse carrière d'humaniste.

On n'a pas à raconter ici cette dernière; il suffira de présenter les nouvelles données acquises touchant la carrière professorale de l'Arlonais à Paris. Celui-ci fit son entrée dans la grande ville le 29 juin 1531, trois jours avant Calvin. Il fut accueilli à bras ouverts au Collège Sainte-Barbe par le principal André de Gouvéa, lui-même latiniste distingué, "sans comparaison le plus grand principal de France", au dire de Montaigne. Il arrivait précédé d'une réputation assez grande, que ses diverses éditions de textes latins et ses élégants commentaires lui avaient conquise. Son enseignement commença à Sainte-Barbe, le 1^{er} octobre 1531. "Il eut, nous dit son biographe, un retentissement immense. On s'écrasait autour de la chaire du Luxembourgeois, au détriment des cours voisins de Buchanan, de Strébée et de Nicolas Cop. Comme les leçons étaient publiques, on y affluait de toutes parts. Quels auditeurs!" Calvin, Guillaume Budé et ses fils, Pierre La Ramée, le futur Ramus, et d'autres se trouvaient parmi ceux-ci. Les Allemands et les Suisses se rencontraient particulièrement nombreux autour de sa chaire. L'*Oratio pro Plancio* fournit le sujet de ses premiers cours. Cicéron continua, du reste, de l'attirer pendant la plus grande partie de sa carrière de professeur, vite réputé pour l'excellence de son style latin. Les notes de ce cours nous ont été conservées.

L'humaniste Jean Sturm, originaire, comme Latomus, de l'ancien duché de Luxembourg, partageait alors avec lui la vogue des étudiants. "On ne parle ici que de Sturm et de Latomus, écrivait un peu plus tard Siderander à Bédrot, le 28 mai 1533, les élèves les prisent à l'égal des lecteurs royaux."

1. *Un humaniste luxembourgeois au XVI^e siècle, Barthélemy Latomus d'Arlon (1498?-1570). Sa vie et son œuvre d'après des documents inédits.* LXVI pages in-4^o, dans le *Programme de l'Athénée grand-ducal de Luxembourg*, publié à la clôture de l'année scolaire 1901-1902. Luxembourg, imprimerie Joseph Belfort, 1902. Cet excellent travail contient une bibliographie très complète de Latomus. Il s'arrête, en ce qui touche la biographie, à l'année 1540. Son auteur est décédé en 1907, au cours d'un voyage qu'il fit en Grèce, sans avoir donné la fin de cette étude. Je tiens à remercier ici bien vivement mon collègue et ami M. Alphonse Roersch et M. F. Manternach, directeur actuel de l'Athénée grand-ducal, qui a bien voulu me faire tenir un exemplaire de cette publication. M. E. Wolf a, d'ailleurs, fréquemment utilisé notre *Histoire du Collège de France*.

2. WOLF, *op. cit.*, p. 61.

Diverses publications savantes, et spécialement de nouvelles éditions de son célèbre *Epitome commentariorum dialecticae inventionis Rodolphi Agricolae* (15 septembre 1531), contribuèrent en même temps à attirer l'attention du monde savant sur notre humaniste. Favorisé par le cardinal de Lorraine, Jean de Guise, et aussi par Budé, Latomus ne tarda pas à avouer son ambition d'obtenir la chaire de lecteur royal de langue latine qu'il était question de créer pour compléter les cadres de la nouvelle institution, selon l'exemple donné par le Collège des Trois-Langues de Louvain. Dès la fin de 1533, les négociations commencèrent, mais le roi se trouvait à Marseille; il ne rentra à Paris qu'en 1534. Enfin, après quelques tergiversations, Latomus fut désigné par François I^{er} en qualité de lecteur en langue latine, à son insu et en son absence, vers la mi-octobre 1534. Cette décision ne fut pas acceptée par les savants français sans de vives récriminations. Une véritable tempête de protestations s'éleva contre le choix de l'étranger.

“ La France est-elle si peu soucieuse de sa gloire ? Pourquoi cet engouement pour les Allemands ? N'avons-nous pas une phalange d'humanistes distingués, entre autres Jacques-Louis Strébée — ou d'Estrebay (Strebæus), — professeur de rhétorique de Sainte-Barbe, que l'opinion publique désignait pour ce poste¹ ? Pourquoi lui a-t-on préféré son collègue ? ”

Barthélemy tint résolument tête à l'orage et peu à peu l'effervescence se calma. Au commencement de novembre, le nouveau lecteur royal put prendre possession de sa chaire sans encombre et prononcer son discours d'installation. Cette leçon d'ouverture est la première en date parmi toutes celles qui nous sont parvenues du Collège royal; elle offre, par cette ancienneté même, un exceptionnel intérêt.

Peut-être sera-t-il à propos d'en résumer ici la substance et d'en fournir quelques extraits, d'après l'exemplaire probablement unique que conserve la Bibliothèque Mazarine² : *Oratio Bartholomaei Latomi de Studiis Humanitatis, dicta in auditorio cum regiam professionem auspicaretur. (Parisiis. Apud Fran. Gryphium. 1534.)*

“ Quoique votre présence, disait-il en commençant, me soit

1. Visagier cherche, de son côté, à consoler Strébée de sa déconvenue.

2. Sous la cote 10294 in-4^o. L'autre exemplaire connu se trouvait à la Bibliothèque de Reims. Nous ne savons s'il figure parmi les volumes sauvés. Le volume de la Bibl. Mazarine porte sur le titre la signature Roussel écrite par deux fois, dont l'une avec la date 1538, que M. Wolf croit être celle de Gérard Roussel.

infiniment agréable, auditeurs très désirés, cependant en songeant à ce qu'est la chaire où je viens de monter dans cette très célèbre enceinte, je ne puis m'empêcher d'éprouver une certaine anxiété et aussi de ressentir une modestie singulière." Il développait ensuite, en une belle latinité, le double sentiment de son insuffisance et de l'illustration sans pareille du Gymnase — qu'il appelle aussi Académie — dans lequel il venait d'être admis à enseigner. Pour l'envolée audacieuse de la pensée, affirme M. Wolf, pour la nouveauté des aperçus, pour l'intuition claire des nécessités du temps et des progrès réalisés, on ne peut comparer ce discours qu'avec celui que prononça Mélanchton, quand il prit possession de sa chaire de grec, en 1518 : *De corrigendis adolescentium studiis*.

Dans cette abondance ornée, dans cette prose cadencée chante un enthousiasme juvénile, frémissent les élancements et les paroxysmes d'une belle passion pour l'antiquité; sous les périodes nombreuses et les phrases verbeuses, sous les fleurs de la rhétorique cicéronienne perce un sentiment personnel à l'orateur, un accent intime, comme une fibre profonde qui résonne. On pouvait encore hésiter sur le sens qu'on donnerait aux *literae humaniores*, n'y voir qu'une imitation servile de l'art antique; il y a eu, il y a encore des humanistes plus infatués de la forme qu'amoureux du fond, des cicéroniens plus enclins à contrefaire l'orateur latin qu'aptés à le comprendre. Pour Latomus, ces pseudo-humanistes ne comptent pas. L'art classique n'est pas un simple modèle, c'est un principe de vie et de renaissance, destiné à rendre l'humanité plus noble, plus heureuse, plus cultivée, plus semblable à ce qu'elle était dans les vieilles cités où la plante-homme poussait en liberté ¹.

Rarement le rôle des lettres dans l'œuvre générale de la civilisation a été mis en lumière avec autant de force et d'éloquence : " ... Aussi ne doit-on pas s'étonner si, les lettres antiques une fois retrouvées, les nations civilisées ont aspiré à l'envi à se familiariser avec elles, et si ces études se sont propagées avec une telle ampleur que l'on considère comme peu digne de l'humanité une nation que sa barbarie empêche de les connaître avec un zèle suffisant, ou chez laquelle la plupart ne s'y intéressent guère. Tous les hommes clairvoyants se rendent compte de l'orientation très sûre que ces connaissances procurent à la société civile en même temps que de l'utilité qu'elles présentent pour chaque période de la vie. Il n'est point de sagesse dans les choses publiques ou privées, qui n'ait été formée par les lettres. " Qui n'en démêle le profit

1. WOLF, *op. cit.*, p. 67. Nous nous inspirerons de son excellent résumé.

pour l'administration de l'État, qui n'en reconnaît l'utilité pour le gouvernement de l'individu ? Une science qui ne s'en imprègne point reste inachevée. L'étude des Saintes Lettres ne saurait s'en passer. Comment connaître et répandre sans elles la parole de Dieu ? N'oublions pas que l'Ancien et le Nouveau Testament ont été d'abord rédigés en grec et en hébreu, qu'ils ont été traduits en langue latine d'après ces sources originales. La connaissance des langues n'est pas seulement indispensable pour conquérir toute la sagesse divine et humaine, mais aussi pour pénétrer les auteurs payens. Ce goût nouveau est l'instrument de notre régénération intérieure. Cette vertu éducatrice des langues se manifeste dans les domaines les plus divers. "Que dire de la médecine ? Non seulement elle s'étaie sur le grec et le latin : elle implique encore la pratique des langues étrangères. Par sa parenté primordiale avec les lettres, elle ne peut être exercée que par les hommes les plus savants, elle ne peut être apprise qu'à ces mêmes sources, elle ne peut progresser qu'à la lumière de ces mêmes études." Combien la politique vérifie cela ! Latomus atteste hautement qu'il n'y a aucun département de la vie publique qui ne s'appuie sur les *humanae literae* ; le droit découle de l'antiquité et l'éloquence a été formée par les efforts réunis de ses orateurs et de ses poètes. Otez-les, notre vie reste tronquée, embrumée de ténèbres et d'erreurs.

Ces études ont fait jadis la force et la gloire d'Athènes et de Rome ; les arts et spécialement la peinture et l'architecture rehaussaient pareillement l'éclat de ces anciennes sociétés, mais elles furent balayées par la tempête scythe, et le monde se voila de barbarie. Ici l'orateur présente une esquisse rapide de l'œuvre accomplie par Charlemagne, premier fondateur de l'"Académie", et des siècles d'ignorance qui suivirent cette aube riche de promesses. Les Goths et les Vandales détruisent toute bonne littérature, incendiant les bibliothèques. Dès lors, le latin est mal enseigné, le grec inconnu, la théologie seule reste en honneur, parce que la dogmatique enchaînait alors les consciences et que la perspective d'une vie oisive et bien rentée décidait nombre de gens à embrasser l'étude des choses sacrées. Chez les médecins comme chez les jurisconsultes, nulle apparence de science désintéressée. La philosophie, loin de guider les études, les embrouillait par son verbiage creux et épineux. Six cents ans durant, la science végéta, obscurcie par les brouillards des commentateurs, affadie par les subtilités des logiciens, déchiquetée par les querelles des factions.

Et maintenant, quelle transformation ! Le siècle présent connaît toutes les curiosités. On réforme les méthodes pédagogiques, la médecine et le droit refleurissent, le grec et l'hébreu ont leurs fervents; en latin on atteint véritablement la perfection antique. C'est l'âge d'or qui est revenu sur la terre. La religion, enfin, n'est-elle pas la sœur cadette des belles-lettres, puisque l'Évangile est la seule règle de la doctrine et de la vie, puisque la pure parole de Dieu est contenue uniquement dans les Écritures saintes ? N'écoutons donc pas ces ineptes diffamateurs des humanités qui affirment qu'elles nuisent à la piété, qu'elles font jaillir l'hérésie, qui prétendent que l'explication de la Bible peut s'affranchir des préceptes de la grammaire, que la rhétorique ne saurait illuminer les mystérieuses profondeurs de la foi, comme si un langage grossier et négligé constituait un vêtement plus seyant pour les choses divines que les grâces et les bienséances du style ! Les langues ont été l'instrument de la révélation; c'est par elles que Dieu a parlé aux peuples élus; les apôtres les ont reçues du Saint-Esprit pour prêcher l'Évangile.

“ La connaissance des langues — qui pouvait en douter ? — est tellement nécessaire à ceux qui s'adonnent à l'étude des Saintes Lettres, que s'ils négligent de l'acquérir, tout leur effort deviendra non seulement stérile, mais encore tout à fait ridicule. ”

Ces graves et énergiques paroles étaient prononcées en face d'un auditoire nombreux et choisi, où figuraient certainement des représentants de la Cour, en pleine affaire des placards (17-18 octobre 1534), à un moment critique et dangereux par excellence, qui marquait une violente recrudescence dans la persécution dirigée contre les réformés et contre les penseurs indépendants.

Quelle froide résolution un tel langage supposait chez le nouveau professeur, abordant des matières si délicates en cette assemblée quelque peu solennelle ! Une si grande liberté de parole était d'autant plus méritoire que, peu de mois auparavant, des poursuites, qui ont été racontées ailleurs, venaient d'être exercées contre les lecteurs royaux¹. Il ne faut pas oublier, d'autre part, que la nomination de Latomus avait excité de très vives rancunes dans le personnel enseignant des grands collèges parisiens.

Au cours de sa leçon, l'orateur évoqua, comme il était naturel, l'initiative prise par le souverain en faveur des études savantes.

1. *Histoire du Collège de France*, pp. 144 et suiv. et pp. 404 et suiv.

Il rendit, pour terminer, un hommage spécial à Guillaume Budé, qui l'avait distingué spontanément, le proposant à François I^{er} à son insu et même en son absence. Ces dernières lignes du discours insistaient à propos sur le rôle décisif joué par l'illustre philologue dans la création des chaires royales et sur la reconnaissance que les lettrés avaient le devoir de lui en garder.

On voit que cette leçon d'ouverture marque véritablement une date dans la plus ancienne chronique du Collège royal. Elle constitue un bel hymne à l'œuvre de la Renaissance, et en particulier à cette science des textes, à cette vertu éducatrice des langues et des littératures que les humanistes plaçaient si haut dans leurs préoccupations. Nous savons qu'une fois nommé, Latomus quitta le Collège Sainte-Barbe où il vivait, pour s'installer rue des Carmes, près de la place Maubert, chez François Gryphe, son imprimeur, qu'il aidait sans doute de son érudition si sûre. Les leçons consacrées à l'explication de l'*Oratio pro Roscio Amerino* de Cicéron, qu'il publia en avril de l'année suivante, se poursuivirent dès lors en présence d'un fervent auditoire.

Dans l'automne de 1535, commença le second cours de Latomus dont les *Verrines* formaient le sujet. Il le fit précéder d'une nouvelle leçon d'ouverture : *Oratio Bart. Latomi regii professoris Lutetiae, de laudibus eloquentiae et Ciceronis, dicta in auditorio cum enarrationem Actionum in Verrem auspicaretur*¹. Ce discours préliminaire est loin d'offrir l'intérêt du précédent. Les banalités et les lieux communs y abondent. Je crois que l'explication de ce manque de relief et de force est assez simple : le professeur royal était tenu à une grande prudence au milieu des agitations du temps. Il est probable que sa harangue précédente lui avait valu de vifs reproches, sinon des menaces. Le contraste entre les deux morceaux est si frappant qu'on ne peut guère l'expliquer d'une autre manière. Volontairement, Latomus se cantonna dans des commentaires savants et techniques, en évitant les professions de foi dangereuses.

Un motif d'un autre ordre devait l'inciter aussi, semble-t-il, à la circonspection. Les trésoriers royaux ne le payaient pas. En juillet 1536, après vingt mois, il n'avait pas encore touché la moindre somme sur son traitement annuel de 450 livres. Ce fut là, à vrai dire, l'envers de la fondation royale. Une telle négligence,

1. Chez François Gryphe, 1535. Trois exemplaires en ont été signalés : Bibliothèques de Carcassonne et de Grenoble, Bibliothèque Mazarine, 10294.

venant après l'annonce de si magnifiques desseins : quel pénible contraste ! Latomus et ses collègues connurent une détresse prolongée, et, de ce chef, d'assez cruelles désillusions ¹.

Malgré ces retards, notre lecteur poursuit sa tâche avec conscience : après les œuvres cicéroniennes mentionnées plus haut, il explique les discours *pro Murena, Archia, Milone, Marcello, Deiotaro, Ligario, Coelio* ; il aborde aussi, dans les années suivantes, Virgile, Horace, les historiens, les philosophes. Il adresse une élégie latine au cardinal Jean du Bellay et, vers le même temps (1536), compose sa curieuse *Bombarda*. En même temps se succèdent toute une série de publications cicéroniennes. En 1538-1539, il explique le plaidoyer *pro Caecina* et insiste sur le côté juridique de cet ouvrage.

Ce qui contribue à rapprocher de nous Latomus, malgré quatre siècles écoulés, c'est son sens très vif de la réalité. Il déclare, en effet, " qu'une science livresque, sans l'expérience de la vie, a peu de valeur, que le vrai sage est celui dont l'éducation s'est faite au contact des hommes et les choses, qui a traversé en curieux le théâtre de la vie, qui a étudié avec sympathie la diversité des mœurs et les bigarrures des coutumes, que le pire destin est de moisir éternellement sous le même toit dans la fadeur d'une vie jamais renouvelée ". Il se plaît à savourer par avance le charme des pérégrinations lointaines, et l'idée de se glisser hors de son trou, de s'enivrer des visions lumineuses des pays du Midi, le remplissait d'ivresse ².

Comme son collègue Pierre Danès, il aspirait de toutes ses forces à visiter l'Italie : *Haec est Italia diis sacra*. Pendant plusieurs années, il sollicita du roi un congé destiné à lui permettre ce voyage. Enfin il l'obtint, grâce au nouveau directeur du Collège, Pierre Duchâtel, évêque de Tulle, grand voyageur lui-même (1539). Par acte notarié, il confia sa suppléance à Pierre Galland, à qui il transmit également son traitement. Le 1^{er} octobre 1539, il se mit en route pour la terre de ses rêves, libre de toute obligation professionnelle durant une année. Il passe par Lyon, le Mont Cenis, Milan, traverse Brescia, Vérone, Vicence et séjourne quelque temps à Padoue, où il entend les cours d'Alexandre Sozzini et poursuit de longs entretiens avec son émule, l'humaniste cicéronien

1. Voyez *Histoire du Collège de France*, pp. 127-131.

2. Ces déclarations sont empruntées à la leçon d'ouverture qu'il prononça en 1540, à son retour dans sa chaire de lecteur, et qu'a résumée également N. Wolf.

Lazzaro Buonamici. Venise et ses splendeurs le retiennent ensuite. Il y écoute les leçons de J.-B. Egnazio, dans lesquelles il note une érudition immense, une faconde relevée par une forte dose d'humour qui les rend infiniment séduisantes. L'accueil le plus prévenant l'attend à Ferrare, où Renée de France le reçoit avec faveur au château, dès qu'elle apprend sa qualité de professeur royal. Il converse avec le célèbre Coelius Calcagninus, qui explique devant lui un passage des *Tusculanes*. Le voici à Bologne, dont l'illustre Université le retient jusqu'à la fin de l'hiver. Le printemps le trouve à Florence, d'où il gagne Sienne puis Rome. L'impression que lui font les ruines grandioses de la Ville Eternelle est surtout d'ordre philosophique; il y voit la preuve la plus saisissante du néant des choses humaines. Nous ne le suivrons pas dans ses descriptions, d'ailleurs plutôt vagues. Il garda quelque rancune aux voleurs de Rome qui l'avaient dépouillé. Les comparaisons que ses voyages le mettent à même de formuler l'amènent à cette curieuse déclaration : " Chaque peuple a ses mœurs différentes : la nature a accordé aux Italiens une fine intelligence (*ingenia*), aux Allemands, la persévérance et la religion de la foi donnée (*constantiam et fidei religionem*), à nous, Français, l'humanité (*humanitatem*). " Précieux témoignage que rendait ainsi un étranger à sa patrie momentanée, après tant d'observations recueillies au cours de ses voyages. Cependant, les milieux romains l'attirent et l'intéressent au plus haut point. Il s'y plonge avec toute l'ardeur que suppose une longue attente¹. Son retour s'effectue par l'Alsace. Il termine ces pérégrinations studieuses par un séjour assez prolongé à Strasbourg.

En octobre 1540, il reprend son cours et prononce la leçon d'ouverture qui a fourni les données trop rapides que l'on vient de lire sur son voyage : *Oratio Latomi, XXV die octobris in auditorio dicta*², élégante plaquette dont un aimable collectionneur nous a fait tenir naguère l'un des trois exemplaires connus³. En terminant ce discours, Latomus exprima en termes émouvants la douleur

1. M. Wolf s'indigne grandement de l'indifférence manifestée par Latomus à l'égard des chefs-d'œuvre de l'art italien, mais cette indifférence lui est commune avec la plupart des voyageurs de la Renaissance. L'art n'était pas encore prétexte à littérature.

2. François Gryphe, 1540, avec un curieux avertissement de l'imprimeur. Il y en eut une nouvelle édition, chez le même, en 1541. De la première édition, on connaît un exemplaire à la Bibliothèque de l'Université de Gand et un autre à la Bibliothèque de Reims (a-t-il été préservé ?) A ces deux exemplaires connus s'ajoute le nôtre. De la seconde édition, Wolf a relevé trois exemplaires : à Reims, à Gand et à Wurzburg.

3. M. J. OLIVIER.

que la mort récente de Guillaume Budé (22 août 1540) lui avait apportée, comme à tous les amis des lettres. Personne, en effet, n'avait mieux éprouvé que le professeur royal la sollicitude toujours présente de "ce bienfaiteur inoubliable, de ce noble génie que nous devons vénérer comme un père". Le nouvel hommage qu'il rend au patron des belles-lettres, la gloire et l'orgueil de la France, part, on le sent, du plus profond de son âme.

Est-ce le chagrin causé par la perte de son principal protecteur et ami qui changea les plans de notre latiniste ? On ne sait. Toujours est-il qu'à partir de cette date la désillusion semble s'être emparée de lui. Il acheva l'année scolaire et, à l'automne de 1541, prit congé de notre pays, malgré toutes les instances du cardinal du Bellay, dont il était devenu le secrétaire. Il alla s'installer sur les bords du Rhin, à Coblenz, où il s'adonna surtout à la théologie. Les causes immédiates de son départ sont restées mystérieuses. Le gouvernement royal ne le remplaça pas aussitôt dans sa chaire. On peut penser que cet enseignement du latin offusquait particulièrement l'Université et que l'on saisit l'occasion qui se présenta de l'interrompre momentanément. Son successeur, Pierre Galland, ne paraît avoir été nommé que vers 1545.

Ce fut ce personnage qui se trouva chargé de prononcer, au nom des professeurs royaux, l'oraison funèbre du roi François I^{er}, le 7 mai 1547. Voici en quels termes il caractérisa la fondation de 1530 : "Le Roi choisit des hommes savants dans toutes sortes de langues et d'arts et en fit des professeurs convenablement rémunérés, qui enseignèrent en diverses villes, mais surtout dans sa noble capitale. Grâce à eux, le culte des lettres ne tarda pas à se répandre dans toute la France, et même jusque chez les nations les plus éloignées. Il accrut ainsi le prestige de cette Académie, non seulement en y faisant affluer les étrangers, mais encore, spectacle digne de louange et d'admiration, en réunissant dans un seul auditoire tous les gens que leur manière d'être, leur culture, leur nationalité, leur langue et leurs mœurs éloignaient les uns des autres. Les liens de la science et de l'enseignement, ceux vraiment sacrés des Muses, des sentiments communs d'amour et de bienveillance pour l'humanité tout entière ont suffi à les rapprocher...,,

La leçon¹ de 1540 nous conduit à observer que, dès le début

1. Des trois discours d'ouverture que nous venons de citer, il est permis d'induire que la durée moyenne des leçons était d'environ trois quarts d'heure. Les trois textes ne sont pas absolument de même longueur. Ils se terminent par le mot habituel : *Disi.*

de l'institution des lecteurs royaux, les missions d'études à l'étranger apparaissaient comme un complément naturel et utile de l'activité professorale. C'est là un point d'autant plus intéressant que le nouveau règlement du Collège de France, édicté tout récemment, en 1911, a stipulé de la manière la plus nette que toute facilité devait être donnée aux professeurs pour remplir des missions de ce genre. Le principe, déjà posé il y a quatre siècles, a trouvé, de nos jours, une confirmation et une sanction nouvelles.

Ce fait significatif suffit à montrer à quel point l'établissement est resté fidèle, à travers tant de vicissitudes, à l'esprit qui l'animait à ses débuts. De même, nous voyons Latomus publier régulièrement des éditions et des commentaires, fruits de ses cours.

Là encore, le règlement actuel de la maison a visiblement cherché à donner aux professeurs le moyen de poursuivre leur tâche de production scientifique, à côté de celle de l'enseignement oral¹.

Un texte inconnu nous permettra, en terminant, de mettre ce second fait en pleine lumière. En 1542, Guido Guidi, d'origine italienne, connu sous le nom latinisé de Vidus Vidius, fut appelé par le roi, dont il était le médecin, à inaugurer, parmi les lecteurs, l'enseignement de la médecine, qui jusqu'alors ne figurait pas dans les cadres de l'établissement.

Deux ans plus tard, le nouveau professeur publiait un important traité de chirurgie sous ce titre : *Chirurgia e Graeco in Latinum conversa, Vido Vidio Florentino interprete, cum nonnullis ejusdem Vidii commentariis*².

Dans une préface adressée au roi François I^{er}, le lecteur en médecine, après avoir célébré la création de " l'Académie " et énuméré toutes les chaires qui la composaient, insistait sur le rôle très actif joué dans le développement de cet institut par son nouveau directeur, Pierre du Châtel, évêque nommé de Mâcon. Il montrait ce dernier cherchant à pourvoir sans retard l'établissement d'instruments d'étude bien appropriés.

1. Voyez les articles de M. MAURICE CROISEY (*Rev. des Deux Mondes*, 15 juin 1911 et 1^{er} mai 1926).

2. *Excudebat Petrus Galterius Lutetiae Parisiorum, pridie Calendas Maii 1544*. 1 vol. in-folio de 533 pages, avec figures nombreuses. Ce livre offre le texte latin de six traités d'Hippocrate, d'un traité de Galien et de deux d'Oribase. Vidus Vidius avait offert au roi un superbe exemplaire manuscrit de sa traduction qui est conservé au département des Mss. de la Bibliothèque nationale et qui comprend deux cents dessins fort remarquables dus à Santorinos et au Primate. M. Omont en a donné une reproduction en photogravure. (*Voyez Comptes rendus de l'Académie de Médecine*, séance du 11 mars 1908.)

On devine, par le contexte, qu'il ne s'agit pas d'une bibliothèque en formation, mais de publications méthodiques élaborées par les lecteurs eux-mêmes, chacun dans son domaine propre, et attestant leur activité professionnelle.

Une telle constatation confirme le rapport étroit qui existe entre le programme de travail préconisé dès les premiers temps du Collège et le règlement qui préside, de nos jours, à son fonctionnement. Dès 1530 à 1926, l'esprit de la maison n'a pas changé. Il est resté fidèle à ses principes essentiels. Une continuité si frappante méritait sans doute de ne pas rester ignorée : à divers égards, le labeur scientifique, tel que l'avaient conçu les hommes de la Renaissance, se poursuit toujours entre ces murs vénérables.